Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 885

Artikel: Vacherin Mont-d'Or : le patrimoine vaudois s'effrite
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019924

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ZAFFARAYA

La force triomphe

■ (*jd*) Au moment où les autorités bernoises faisaient donner la police pour venir à bout de la «république libre de Zaffaraya», le bourgmestre de Hambourg signait un contrat de bail avec les occupant illégaux de la rue du Port, dans le quartier de Sankt Pauli.
Un parallèle révélateur de deux conceptions de l'action politique. Au bord de l'Aar, les autorités municipales justifient leur intervention par la nécessité de faire respecter la loi. Un argument en béton juridique: les habitants de Zaffaraya n'ont ni demandé ni obtenu l'autorisation d'occuper le terrain municipal où ils campent depuis deux ans. D'ailleurs, avant toute chose, il faudrait procéder à une modification de zone, Zaffaraya étant classé en zone de détente.
Sur le fait précis, immédiat, le droit est du côté de l'autorité. Mais sur le fond, sur le contexte plus général de l'affaire? Sur la crise du logement, sur les rénovations de luxe, y compris dans certaines immenses propriétés de la ville; sur le budget richement doté de la culture classique et sur les miettes concédées à d'autres formes culturelles; sur l'absence de lieux de réunion pour les jeunes; sur les promesses toujours renouvelées et jamais tenues? Les autorités municipales bernoises — le législatif comme l'exécutif — confondent l'action politique et le maintien de l'ordre; leur souci prioritaire, c'est d'appliquer les lois et non de trouver les voies et moyens de répondre aux aspirations diverses de la population.
Sur les rives de l'Elbe, on conjugue la politique d'une autre manière. Le maire Von Dohnanyi a tout fait pour éviter l'épreuve de force. Avant d'appliquer les rigueurs de la loi, il a cherché des réponses au problème posé: son ultimatum — démontage des barricades et des fortifications du quartier — était assorti d'une offre de bail de longue durée. Cette transaction n'allait pas de soi: à Hambourg aussi les voix étaient nombreuses pour que soit faite place nette, au sein de la population, du sénat (l'exécutif municipal) et jusque chez les socialistes, le parti du maire. Ce dernier a tenu bon jusqu'au bout, encouragé par le président de la République fédérale lui-même.
A Hambourg, le pari du dialogue a été gagné, une réponse a été proposée. Victoire de la politique. A Berne, la loi est respectée mais le dialogue au point mort. Langage de la force.

Le prix de la Constitution

■ (*cfp*) Le riche au gros cigare, à la grosse voiture, avec une élégante compagne couverte de bijoux, est devenu l'illustration d'une annonce du Comité contre la révision de la loi sur l'assurance-maladie. *«Voulez-vous subventionner les grossesses des riches?»* Cette annonce qui est publiée dans la presse alémanique illustre une agressivité toujours plus marquée de la nouvelle droite pour faire avancer le «moins d'Etat». L'argent y tient le grand rôle.
Il y a parfois convergence avec certaines revendications d'une gauche non conformiste; une «entente bernoise» d'inspiration patronale vient de comparer les dépenses culturelles de la ville de Berne et des communes voisines. Les gros frais de la ville pour le Théâtre municipal et pour la Société de musique sont mis en évidence. Or, ce sont aussi ces frais qui sont dénoncés comme des cadeaux à la bourgeoisie par les partisans de centres de culture libre.
La droite économique, pour sa part, combat la révision de la Constitution bernoise pour différentes raisons, dont celle du coût. Un des opposants, le conseiller national François Loeb, ancien député au Grand conseil, relève qu'un jour de session du législatif coûte 50'000 fr. et que ce serait probablement aussi le coût d'une journée de l'assemblée constituante.
Il est nécessaire de continuer à observer cette évolution qui pourrait aboutir à une transformation profonde du climat politique dans certaines régions de Suisse alémanique.

■ (*réd*) Le 1er décembre 1986, avec une parfaite coordination, les parlementaires vaudois pratiquement unanimes, emmenés par le conseiller national Philippe Pidoux et le «Sénateur» Hubert Reymond, interpelaient le Conseil fédéral en des termes identiques sur le sort du vacherin. Question principale: *«Le gouvernement ne considère-t-il pas que l'authenticité d'un produit alimentaire, le vacherin Mont d'Or, fait partie du patrimoine culturel du pays et que, de ce fait, elle ne doit pas être souillée à cause de normes hygiéniques et bactériologiques disproportionnées ?»* M. Cotti ayant répondu que la santé des consommateurs avait la priorité, on se résigna au vacherin thermisé.

VACHERIN MONT D'OR

Le patrimoine vaudois s'effrite

Le 20 novembre, le Conseil d'Etat vaudois, mis en éveil par un communiqué de l'Office fédéral de la santé diffusé huit jours plut tôt, décidait, à titre préventif et avec effet immédiat, de stopper la vente de la fameuse pièce du patrimoine culturel. Motivations : la santé, la vie même, des consommateurs, directement menacées par un rapport de cause à effet entre la consommation de vacherin et la listériose, une maladie mortelle.
Dans *J'achète mieux* N° 157, distribué à la mi-novembre, la FRC déplore la mort du vacherin au lait cru, «production typiquement régionale et saisonnière», et invite les consommateurs à faire savoir ce qu'ils pensent du vacherin 87/88. Ce sera vite dit.
Conclusion: une fois de plus, comme on le sait dans les champignons, les aflatoxines, les substances les plus dangereuses sont d'origine naturelle et n'ont rien à voir avec la chimie dans votre assiette.